



Comité de Strasbourg

4 juin 2023

Contact :

comite@mrapp-strasbourg.org

06 78 29 73 43

Site :

www.mrap-strasbourg.org

L'imposture du Rassemblement National face à la réforme des retraites

Bref historique des retraites :

Au mois de mars 1944, le Conseil National de la Résistance propose dans son programme un « plan complet de Sécurité sociale visant à assurer, à tous les citoyens, des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail ». Les 4 et 19 octobre 1945 par des ordonnances, le Gouvernement provisoire de la République française assurent la création du système de sécurité sociale en France dont l'assurance vieillesse constitue l'une des branches. C'est la naissance du [régime général des retraites](#), qui s'applique à l'époque à tous les salariés du secteur privé (hors agriculture). Le principe de fonctionnement du régime est de créer un système qui fonctionne par répartition : les cotisations des actifs d'aujourd'hui servent à financer les pensions des retraités la même année. À l'époque, l'âge minimum pour percevoir une retraite complète est fixé à 65 ans.

<https://www.la-retraite-en-clair.fr/retraite-france-monde/retraite-france-evenements-marquants/grandes-dates-retraite-france>

En 1982 sous la présidence de François Mitterrand et d'un gouvernement de gauche, une ordonnance dite Auroux fixe la retraite à partir de 60 ans, sous réserve d'avoir cotisé 37,5 ans. Cette mesure repose sur l'idée d'instaurer un « droit au repos que les travailleurs sont fondés à revendiquer en contrepartie des services rendus à la collectivité à l'issue d'une durée de carrière normale ».

En 2010 la réforme Woerth, alors que Nicolas Sarkozy est Président de la République avec une majorité de droite, va dans l'autre sens et prévoit un recul de l'âge de départ à 62 ans et le report à 67 ans de l'âge automatique de la retraite à taux plein.

En 2022-2023 le Président de la République Emmanuel Macron et son gouvernement ont voulu obstinément faire passer leur réforme des retraites reportant notamment l'âge de la retraite de 62 à 64 ans.

80 % des Français y sont opposés. Des millions manifestent dans les rues durant des mois à l'appel des syndicats avec la présence des partis de gauche. Ailleurs

dans le monde, notamment en Europe les salariés observent ces Français courageux opposés à des départs très tardifs imposés par les politiques économiques néolibérales.

Si en 2022 et 2023 les syndicats, les travailleurs, les jeunes et si les députés de gauche à l'Assemblée nationale n'avaient pas manifesté massivement leur opposition au projet de retraite, celui-ci aurait très probablement été facilement et très tôt adopté au Parlement avec l'appui massif des députés de LR car reporter l'âge de la retraite à 65 ans faisait partie du programme de Valérie Pécresse pour l'élection présidentielle de 2022. Lors de la mobilisation contre la réforme, les exigences de très nombreuses électrices et électeurs ont amené des députés de LR à annoncer, malgré les positions favorables à la réforme de leur président Éric Ciotti, qu'ils ne voteraient pas pour le projet du gouvernement. Aussi l'exécutif craignait que le nombre de députés opposés au projet de loi soit plus important que celui des députés qui y étaient favorables. Pour éviter un tel risque, il a utilisé l'article 49.3 faisant passer le projet sans vote. Restait ensuite aux opposants à déposer une motion de censure capable de renverser le gouvernement. L'une d'elle a recueilli 278 votes sur les 287 nécessaires.

Quelle fut l'attitude du RN ?

Rappelons que pour l'élection présidentielle et des législatives de 2022, Marine Le Pen a révisé de fond en comble son programme économique de 2017. Concernant l'âge de la retraite, elle défend en 2022 une retraite à 60 ans avec 40 annuités seulement pour ceux ayant commencé à travailler avant 20 ans, et proposait que les autres puissent partir entre 62 et 67 ans après 42 ou 43 annuités selon leur profil. Précédemment son père Jean-Marie Le Pen était pour un départ à la retraite à 65 ans.

En 2023 le RN a dit être opposé à la réforme proposée par le gouvernement visant notamment à porter l'âge de la retraite à 65 puis à 64 ans et a voté le 20 mars les deux motions de censure susceptibles de renverser le gouvernement.

Mais il importe d'examiner de plus près ses positions.

Le 6 février 2023, au début des débats à l'Assemblée nationale sur le projet de réforme des retraites du gouvernement, évoquant un contre-projet du RN, Marine Le Pen a mis en avant à la fois « la taxation des superprofits, des économies sur la politique migratoire en réservant les aides sociales aux Français ou aux étrangers ayant travaillé 5 ans équivalent temps plein sur notre sol, la création d'un impôt sur la fortune financière à la place de l'IFI ». Voir à partir de 8 min dans la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=V1pytrPISJQ>

Quelle taxation et quel impôt sur la fortune financière ? Ce n'est apparemment pas précisé.

Dire de ne pas accorder les aides sociales à la plupart des travailleurs étrangers est, au-delà de son aspect anticonstitutionnel, une manœuvre de division, voire une incitation à dresser contre eux les Français et une minorité de travailleurs étrangers. Depuis sa création en 1973, le rejet des immigrés par le FN, renommé RN en 2018, a été une constante de sa politique

pour diviser la population, inciter au développement du racisme et de la xénophobie. Jean-Marie Le Pen disait déjà en 1973 « Halte au chômage Le travail aux Français » et en 1978 « 1 million de chômeurs c'est 1 million d'immigrés de trop ! »

Lors de son discours du 6 février 2023, Marine Le Pen disait : « Je sais que notre pays est capable de redevenir une grande nation prospère et que cette prospérité non seulement garantira notre modèle social, mais permettra de le rendre encore plus juste et d'aider ceux de nos compatriotes les plus en difficulté ... Nous avons collectivement les moyens de retrouver les chemins de la prospérité, de la création de richesses, de la ré-industrialisation, des gains de productivité ».

Prospérité pour qui ? Quelles créations de richesses ? Marine Le Pen n'en parle pas.

A propos des gains de productivité ?

Un gain de productivité est une amélioration durant une période donnée de l'efficacité des facteurs de production. Il se traduit par une diminution des moyens mis en œuvre pour produire des biens ou services, calculé en points ou en pourcentage. Aussi lorsque la productivité augmente, les coûts de production diminuent entraînant une hausse de la rentabilité du capital et/ou du travail. Les salariés en profitent-ils ? Souvent des salarié.es sont licenciés et seuls les actionnaires en profitent ! Par rapport à 1982, la CGT affirme que la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé de 8,7 points, soit l'équivalent de 112 milliards d'euros.

Marine Le Pen propose aussi de « retrouver le chemin de la natalité, paramètre non seulement nécessaire à notre modèle social, mais aussi plus simplement à la continuité de notre nation »

Les ventres des femmes sont-ils une variable d'ajustement de l'économie et du système des retraites ? Les bébés qui naissent aujourd'hui ne deviendront des travailleurs potentiels que dans une vingtaine d'années. Qui sait ce qui se passera d'ici là ? Dans « ce chemin de la natalité », nous retrouvons son programme pour l'élection présidentielle de 2022 : « Les naissances seraient encouragées face à la "submersion migratoire" qui « serait *"de nature à modifier la composition et l'identité du peuple français"* ».

Qu'est-ce que « l'identité du peuple français », sa composition et la « submersion migratoire » ?

Depuis l'apparition vers l'an 1100 d'un tout petit royaume de France dans des territoires appelés aujourd'hui Ile de France, jusqu'à la conquête d'un vaste empire colonial qui a atteint son apogée vers 1930 sous la IIIe République, que de guerres et de populations très différentes avec des cultures, des langues, des religions, des couleurs de peau ... très différentes. Aussi la composition du peuple français a été modifiée bien avant que le Rassemblement National n'en parle et elle continue de l'être. Chaque personne a de multiples caractéristiques qui constituent son identité ; certaines peuvent évoluer. Mais que signifie l'identité du peuple français ou l'identité nationale ? L'identité du peuple chère à la famille Le Pen d'origine bretonne ou l'identité nationale chère à Nicolas Sarkozy dont le père était

immigré hongrois, sont des fantasmes. Ils seraient risibles si leurs discours, sur fond de peur irraisonnée, ne contribuaient pas à développer la stigmatisation, la xénophobie, le racisme et la haine. Marine Le Pen et des groupuscules influencés par le RN, prêts à en découdre avec les immigrés mais aussi avec les opposants qualifiés par eux « d'extrême gauche » ou de « collabos » (!) contribuent à développer la haine, à isoler, rendre invisibles, faire fuir puis expulser celles et ceux qui n'ont pas la nationalité française ou qui à leurs yeux ne sont pas « assez Français ».

Comme à son habitude, le RN est allée à l'encontre des solutions proposées par les syndicats qu'il ne cesse de dénigrer.

Par exemple la CGT, membre de l'intersyndicale, rappelle que « s'il n'y a pas de problème de financement aujourd'hui, c'est surtout parce que les différentes réformes depuis 1993 ont fait le « sale boulot » en limitant fortement les dépenses de retraites. L'équilibrage de notre système actuel repose, à terme, sur le décrochage du niveau de vie des retraités par rapport aux actifs, du fait de la désindexation des retraites sur les salaires. Concrètement, cela veut dire que les pensions sont amenées à diminuer par rapport aux salaires si l'on n'améliore pas le système, raison pour laquelle nous revendiquons justement son amélioration et certainement pas le statu quo ! » « Comme le gouvernement n'a jamais voulu augmenter les recettes, l'ajustement s'est fait sur les dépenses. À système constant, une forte dégradation du niveau de pensions des retraités est donc prévue ».

Pour assurer un niveau de retraite décent et un âge de départ convenable pour l'ensemble du monde du travail, la CGT a des propositions loin de celles du RN

<https://www.cgt.fr/actualites/france/retraite/mobilisation/la-cgt-propose-une-autre-reforme-du-systeme-des-retraites>

Ses revendications principales

- Départ en retraite à 60 ans pour toutes et tous (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),
- Revenir au calcul sur les 10 meilleures années pour le privé,
- Conserver le calcul sur les 6 derniers mois pour le public compte tenu de la trajectoire de leur rémunération
- Prise en compte des années d'étude
- Concernant la pénibilité : prise en compte des situations réelles de travail et reconnaissance de toutes les formes de pénibilité par grands corps de métier
- Taux de remplacement de 75 %. Dans tous les cas, pas de pension inférieure au SMIC CGT (2 000 euros brut) quel que soit le régime de retraite.

Par rapport à la situation actuelle, ces propositions impliquent un coût qui se chiffre à environ 100 milliards d'euros.

Elles sont finançables à une condition simple: que les ressources du système de retraite augmentent en accroissant la part de la valeur ajoutée qui revient au travail face au capital, contrairement à ce qui se fait depuis 1982. Le constat est

clair : financer un système de retraite de qualité, juste et solidaire est un choix politique; ne pas le faire en est un égaleme

Le 21 mars 2023, après le rejet des motions de censure Marine Le Pen est interviewée successivement en 24h par des médias complaisants (RTL, puis BFM TV, LCI, France Info, de nouveau LCI, BFM, LCP, TF1, Europe1. Elle a dit que c'est de la faute de la NUPES qui a empêché le vote de l'Assemblée nationale. Le gouvernement et la plupart des médias ont apprécié la discrétion et le calme des députés du RN à l'Assemblée nationale et ont vivement critiqué la colère de députés de la France Insoumise, qu'ils ont accusé de « bordéliser l'Assemblée » alors qu'ils reflétaient la colère manifestée par l'immense majorité des femmes et des hommes travaillant en France.

<https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/zoom-reformes-des-retraites-et-si-a-la-fin-cetait-marine-le-pen-la-grande-gagnante-81431526.html>

Elle ne dit pas devant tous ces microns et caméras que sans attendre l'impact de la mobilisation populaire sur les députés de LR, la loi aurait été votée très rapidement, y compris avec le report de l'âge de la retraite à 64 ans.

Le 12 avril 2023, avant la décision du Conseil constitutionnel, Marine Le Pen déclare :

« Nous respectons l'intégralité des institutions et donc nous respecterons la décision du Conseil constitutionnel »...

« Nous n'irons pas brûler des voitures, nous n'irons pas détruire du mobilier urbain... Mais nous dirons aux Français « Maintenant c'est vous qui pouvez réformer cette réforme des retraites, qui pouvez faire en sorte que ce soit un mauvais souvenir. Et ça c'est en allant voter, en allant voter et accessoirement pour le Rassemblement National qui lui souhaite encore une fois qu'avant 20 ans on puisse partir à 60 ans et avec 40 annuités".

<https://www.dailymotion.com/video/x8k04e2>

Voir nos autres documents parus à paraître très prochainement

Réponses à celles et à ceux qui disent « Le RN n'a jamais été au pouvoir, il faudrait peut-être l'essayer »

Les mesures fiscales proposées par le RN combattent-elles les inégalités sociales ?

Notre pratique dans le combat contre l'extrême droite et ses idées ?